

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 avril 2025

---

SIMPLIFICATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 1191)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 464

présenté par

Mme Duby-Muller, M. Di Filippo et Mme Petex

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 20 BIS B, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.
--